

Conseil d'établissement de l'École Madeleine-Bergeron

Centre de Services scolaire des Découvreurs

Séance ordinaire du 1^{er} mars 2022

Procès-verbal de la cinquième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Madeleine-Bergeron, tenue le 1^{er} mars 2022 à 19h, en virtuel.

Étaient présents :

Mesdames	Anick Martin	Représentante des parents
	Isabelle Michaud	Représentante des parents, présidente
	Isabelle Langlois	Représentante des parents
	Patricia Pelletier	Représentante du personnel enseignant
	Isabelle Saint-Onge	Représentante du personnel enseignant
	Christine Genois	Représentante des parents (substitut)
	Chantal April	Représentante de la communauté
	Christine Wagner	Représentant du personnel de soutien
	Daphnée Papillon	Stagiaire de Mme Isabelle Saint-Onge
Messieurs	Guillaume Chenard	Représentant du personnel professionnel

Étaient également présents :

Mesdames	Julie Boulanger	Directrice de l'établissement
	Patricia Cantin	Directrice adjointe de l'établissement

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mme Michaud souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Patricia Pelletier, appuyé par Mme Christine Genois et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE 2021-2021/05

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 26 janvier 2022

Il est proposé par Mme Anick Martin, appuyé par Mme Patricia Pelletier, et résolu :

QUE le procès-verbal de la rencontre du 26 janvier 2022 soit adopté tel que déposé.

CE 2021-2022/05

4. Parole au public

Aucun public présent à cette séance.

5. Invitée : Marie-Dominique Boivin pour son projet « Unir la différence au-delà des mots et des sons »

Le projet a pris beaucoup d'ampleur et 37 000\$ ont été amassés jusqu'à maintenant. Avec ce montant, une captation vidéo à la salle Jean-Paul Tardif aura lieu. Ainsi, nos jeunes auteurs, compositeurs et interprètes auront la chance de prendre part à une expérience de tournage professionnel. En effet, les élèves seront filmés en train d'interpréter les chansons qu'ils ont inventées. L'ensemble de l'œuvre et de l'expérience se trouvera dans le livret de chansons final. Les journées de tournage serviront également de pratiques générales. Le concert aura lieu le samedi 26 mars prochain à 11h00 à la salle Jean-Paul Tardif. Le spectacle est gratuit et les inscriptions devront se faire par courriel auprès de Marie-Dominique.

6. Nos élèves qui nous représentent

Aucune information à partager à cette séance.

7. Informations

7.1 De la présidente

Aucune information à partager à cette séance.

7.2 De la Direction

Le 11 février dernier a eu lieu les préqualifications à l'EMB en vue de l'octroi des contrats pour l'année scolaire 2022-2023. Ces dernières permettent de mettre de l'avant les attentes du milieu, les besoins des élèves, les tâches et les responsabilités à effectuer lors d'une journée type, le travail en équipe avec l'IRDPQ, les transferts sécuritaires, etc. Le tout a pour but de présenter efficacement l'école et de préparer les employés à notre milieu scolaire particulier. Au total, 8 préposés, 3 enseignants et 3 éducateurs spécialisés y ont assisté. La réussite d'un examen subséquent à la journée de formation est nécessaire afin de réussir les préqualifications.

Cette année, on se croise les doigts pour que le défi sportif ait lieu à Montréal. Mme Véronique Messier y travaille assidument. Notre enseignante d'activité physique, accompagnée de Mme Valérie Jean, enseignante au préscolaire, ont réussi à trouver un transporteur.

Cette année, on s'associe également au projet *Force Avenir* pour souligner le travail et la persévérance des élèves et du personnel travaillant au secondaire. Voici les trois catégories auxquelles l'école participe cette année :

Élève persévérant : Karolane McTear

- Projet engagé : Projet de Mme Laurianne : correspondance entre notre école et une école de Montréal pour ouvrir les élèves à ce qui se passe à l'extérieur de l'école .
- Personnel engagé : Mme Marie-Dominique Boivin pour tout ce qu'elle apporte comme retombées à Madeleine-Bergeron, pour son innovation, son implication et le rayonnement de l'école qui s'en suit.

7.3 De la représentante au comité de parents

Aucune information à partager à cette séance.

8. Suivis financement EMB

L'information suivra prochainement comme plusieurs rencontres sont à venir.

9. Suivis COVID-19

La situation augure bien, quelques élèves ont été touchés, mais présence de cas positifs essentiellement dans la fratrie. Très peu de membres du personnel ont été absents et aucune pénurie de personnel n'a été observée. On continue de faire très attention, malgré les dernières annonces, nous n'avons pas diminué les mesures de sécurité et de désinfection.

Concernant la vie scolaire, elle reprendra surtout au retour de la relâche avec les pauses au gymnase et les diners à la cafétéria. Les classes ayant des élèves polyhandicapés continuent de manger en classe pour ne pas surcharger la cafétéria.

La salle multi, la salle noire et la salle blanche ouvriront de nouveau à la deuxième semaine après la relâche. Les enseignants de chaque classe devront se charger d'apporter leur propre matériel (jouets, couvertures) pour qu'un certain contrôle d'hygiène soit conservé.

Concernant le confinement, il est toujours de 10 jours en raison de notre clientèle vulnérable. La situation sera réévaluée.

10. Grille-matières 2022-2023

Statu quo sur les périodes de la grille-matière qui concerne les enseignants. Tant que nous n'avons pas de nouvelle pour le financement, on préfère attendre et conserver le nombre de périodes par matière qui sont enseignées par cycle (temps prescrit).

Moyenne : 25 périodes d'enseignement par enseignant, mais 24 périodes pour les enseignantes qui auront de l'anglais prévu à la grille-matière, en fonction des programmes et des capacités des élèves, le tout en respectant le rythme d'apprentissage des élèves.

FPT : Formation préparatoire au travail. Programme scolaire offert à partir de 15 ans et possibilité d'étirer le programme jusqu'à 21 ans. Le but est de rendre les élèves les plus autonomes possibles. Ils seront accompagnés à leur rythme. Plus les élèves progressent dans leurs stages, plus les heures augmentent également.

Les programmes CAPS, DÉFIS et DIP restent inchangés par rapport à l'année scolaire 2021-2022.

La grille-matières est proposée par Mme Christine Wagner et appuyée par Mme Isabelle Michaud.

11. Procédure comité d'admission 2022-2023

Nous sommes actuellement en processus d'inscription et d'admission. Les écoles des autres centres de services peuvent déposer leurs demandes jusqu'au 4 mars.

On cherche à bonifier les façons de faire pour les demandes d'admission. Habituellement, on se rencontre en équipe lors d'une journée, avec une conseillère pédagogique de l'externe, pour décider des élèves qui seront admis et on envoie les réponses.

Cette année, on souhaite aussi ajouter des plages horaires où les parents seront rencontrés individuellement, dès le mois d'avril, par TEAMS ou en privé, avec Mme Julie Boulanger et Mme Chantal April. Ces rencontres auront pour but de discuter de l'enfant et d'écouter les parents pour répondre à leurs questions et les rassurer. Une visite de l'école sera également offerte pour leur montrer que nous avons une formidable équipe à Madeleine-Bergeron.

De plus, au préscolaire, la première journée est une journée d'accompagnement avec les parents. À partir de l'année prochaine, afin de bonifier l'expérience, tous les nouveaux élèves, du primaire et du secondaire, pourront être accompagnés de leurs parents lors de leur première journée pour présenter l'environnement scolaire et pour rassurer les parents pour l'année à venir.

12. Frais de garde des membres du CÉ

Le budget de 315 \$ sera partagé équitablement entre les membres qui en feront la demande. 10 \$ par séance sera octroyé.

Mme Boulanger suggère d'ajouter le montant statué aux règles de régie interne pour éviter que la même discussion ne se répète l'année prochaine.

Le projet est proposé par Isabelle Saint-Onge et appuyé par Christine Wagner.

13. Budget du CÉ (murale)

21 février : Tempête d'idées pour la murale et identification du mur de l'ascenseur comme endroit désigné.

28 février : discussion du projet avec l'artiste, idée d'un arbre permanent avec des crochets. Possibilité de récupérer un arbre du musée Grévin de Montréal en essayant de le reconditionner. Le projet semble peu réaliste vu l'explosion des coûts des matériaux et notre budget de 1000\$. On attend un devis d'ici deux semaines.

On rediscute des possibilités avec les éducateurs demain en après-midi.

Possibilité d'une corde à linge avec des jeux suspendus grâce à des mousquetons.

14. Demandes de sorties

Mme Marie-Dominique Boivin, enseignante de musique, demande la permission au conseil d'établissement pour la participation de la classe de Mme Nadia Poiré à la conférence de Guillaume Pineau qui rencontrera nos élèves à l'école Oraliste le 26 mars prochain. La classe de Mme Suzanne participe déjà à cette activité. Ainsi, elle demande la permission pour sortir les deux classes ensemble.

La demande de sortie est proposée par Monsieur Guillaume Chenard et appuyée par Mme Anick Martin.

15. Varia

15.1 Plan de lutte

Le but est de le présenter au CÉ le 5 avril prochain et l'entamer dès le début de l'année scolaire 2022-2023. Pour le mettre en place, les procédures sont assez formelles. Le projet sera présenté ultérieurement.

16. Levée de la séance

Mme Michaud remercie les membres pour cette cinquième rencontre. La prochaine rencontre aura lieu en présentiel le 5 avril 2022.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Patricia Pelletier, appuyé par Mme Isabelle Michaud, et résolu :

QUE la séance soit levée.

Levée de l'assemblée à 20h35

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE 2021-2022/ 05

Isabelle Michaud, présidente

Julie Boulanger, directrice